

Brax

BULLETIN COMMUNAL • DÉCEMBRE 2014



Mairie de Brax

2 rue du Levant • 47310 Brax
05 53 68 70 00 • 05 53 68 75 70
communedebrax.47@orange.fr
www.brax47.fr

Sommaire

- ▶ Le mot du Maire p.2
- ▶ Les agents municipaux p.3
- ▶ Infos municipales p.4 - 7
- ▶ État Civil p. 5
- ▶ PLU & RLPi p.8 - 9
- ▶ Coup de pouce intermédiaire
- ▶ Le GVAf, qui sommes-nous ? p.10
- ▶ Association Saint-Pierre
- ▶ Refuge animalier de Brax... p. 11
- ▶ Pascaline Deck et l'atelier guitare
- ▶ Garonne Meca Auto
- ▶ Fête de quartier p.12
- ▶ Les entreprises braxoises p.13
- ▶ Les associations braxoises p.14
- ▶ Téléthon 2014 p.15
- ▶ Vœux du Maire p.16



Le mot du Maire

Chers administrés,

Cela fait maintenant 8 mois que notre équipe travaille pour matérialiser le projet présenté durant la campagne. Après quelques semaines de mise en place, nous avons pris en main, avec volontarisme, les dossiers prioritaires que nous souhaitons porter.

Lors de notre dernier conseil municipal, nous avons présenté une feuille de route précise de ces dossiers et des actions qui y sont rattachées.

Nous allons, avant la fin de cette année, lancer le projet d'agrandissement d'une partie du cimetière.

Nous avons par ailleurs précisé notre démarche des 6 prochaines années autour de quatre grands projets qui nous paraissent indispensables pour l'avenir de notre commune.

- La création d'un centre bourg de services matérialisé par l'installation du super U, l'accompagnement de la création d'une maison médicale pluri-professionnelle située à côté de ce dernier et le réagencement, en partenariat avec les commerçants, du centre commercial existant.
- La création de cheminements doux et notamment d'un axe canal/centre du village,
- La mise en accessibilité de la salle des fêtes
- La pérennisation de l'agence postale.

Notre travail au quotidien sera pour sa part guidé par la réalisation de sept objectifs de courts moyens et long termes :

- La mise en place des nouveaux rythmes scolaires,
- Une redéfinition de l'accompagnement associatif centré sur le renforcement du partenariat et la mutualisation des moyens et des actions,
- Le développement de l'accompagnement des acteurs économiques de la commune,
- Le développement d'actions de proximité renforçant le lien entre les braxoises et les braxois,
- La réorganisation des services municipaux dans le but de les rendre plus accessibles à la population, mais aussi plus efficaces et adaptés aux réalités et besoins d'aujourd'hui,
- Le renforcement de la communication en direction des administrés,
- Enfin une redéfinition de l'Action du Centre Communal d'Action Sociale.

Nous ne nous sommes bien évidemment pas simplement contentés de créer cette feuille de route. Nous avons d'ores et déjà lancé des actions très concrètes pour atteindre les objectifs fixés.

Parmi elles nous pouvons évoquer : l'extension des plages horaires d'ouverture de la mairie ; la mise en place des nouveaux rythmes scolaires depuis le mois de septembre ; le déménagement de nos agents techniques et de tout leur matériel dans les locaux des ateliers municipaux pourtant disponibles depuis 2007 ; la démarche d'information et de discussion que nous souhaitons établir avec la population sur les grands projets qui vont impacter notre commune, et de façon plus spécifique certains de nos concitoyens. A ce sujet la réunion de concertation avec les habitants des chemins « du Rieumort » et « de Bellegarde », sur l'accès au futur terrain militaire, en est

un bel exemple. Nous envisageons de développer ces réunions de concertation avec la population dans les mois et les années à venir. Ainsi courant du premier semestre 2015, nous organiserons pour tous les braxois et les braxoises une réunion publique d'information qui abordera tous les projets communaux et tous ceux qui sont portés par l'agglomération agenaise et qui doivent impacter notre territoire.

Nous pouvons enfin citer les discussions et les négociations que nous avons régulièrement avec les responsables de Super U et de la Poste. Sur le dossier du Super U, nous devrions avoir une lisibilité réelle du dossier courant du mois de décembre 2014. Nous saurons dans tous les cas si celui-ci reste « l'arlésienne » braxoise ou s'il devient un véritable projet avec enfin une date définitive de commencement des travaux. Concernant le dossier de la Poste, les discussions sont en cours mais rien n'est encore décidé.

Je suis parfaitement conscient qu'un projet aussi ambitieux, dans une période de crise telle que celle que nous vivons, peut générer des appréhensions. Soyez rassurés, nous ne sommes absolument pas déconnectés de la réalité. Nous savons parfaitement

quels sont les moyens mis à notre disposition et les contraintes que nous allons devoir affronter. Nous ne pourrions peut-être pas tout réaliser lors de cette première mandature et nous serons très certainement amenés à faire des choix pertinents pour notre commune. Pour guider ces choix notre premier critère reste et restera, durant tout le mandat, une fiscalité communale inchangée.

Je reste toutefois très confiant, car notre commune possède de réelles ressources qui seront amenées à se développer dans les années à venir. La collaboration initiée auprès des représentants de l'Agglomération d'Agen s'avère constructive et respectueuse des intérêts des braxoises et des braxois. Enfin, notre projet a dès le départ intégré ces paramètres. Nous savons à quoi nous allions être confrontés et nous avons axé notre démarche sur l'établissement de partenariats, y compris public/privé, et non uniquement sur la seule action municipale.

C'est donc plein d'espoir et d'envie que je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et que je vous donne rendez-vous le dimanche 18 janvier à 11h30 à l'occasion des vœux.

Les agents municipaux



AGENTS ADMINISTRATIFS
Christopher, Laurianne, Valentine et Christophe



AGENTS ÉCOLE MATERNELLE
Sandy, Claudine, Laurence et Carole



AGENTS ÉCOLE PRIMAIRE
Carine, Fabienne, Audrey, Christopher et Isabelle
Absente de la photo : Gabrielle



AGENTS TECHNIQUES
Anthony, Kevin (stagiaire), Grégory, Gilles et Laurent

Les locaux des employés du service technique



Le personnel des services techniques municipaux de Brax a pris enfin possession, courant octobre, de ses nouveaux locaux situés rue du stade. Jusqu'à présent les employés du service technique de la mairie de Brax étaient confinés dans un local situé sous la salle des fêtes. Cet endroit était dénué de toutes les commodités nécessaires en termes d'hygiène à savoir sans douches et sanitaires. Cette situation a perduré pendant de très longues années.

La nouvelle municipalité très soucieuse du confort de travail de tout son personnel a pris immédiatement les dispositions qui s'imposaient pour permettre aux personnels techniques de s'installer enfin, dans un bâtiment digne des installations et des recommandations inhérentes au code du travail.

Nul doute que les améliorations des conditions de travail des personnels techniques de la mairie de Brax vont contribuer à redynamiser et à remotiver une équipe dans l'intérêt exclusif des braxoises et des braxois.

Il est toujours primordial de rappeler que si une commune est gérée par ses élus, elle ne peut fonctionner sans l'aide précieuse de tout le personnel communal

Urbanisme

Tous les travaux de construction sont soumis à déclaration.

Dès lors que vous entreprenez une construction, vous devez vous rapprocher de la Mairie afin d'obtenir un **Permis de Construire**.

Pour la réalisation d'un local de moins de 20 m², d'une piscine ou d'une clôture, une **Déclaration Préalable** est nécessaire.

Les imprimés sont tenus à votre disposition au secrétariat de la Mairie.

Cette démarche est personnelle et **obligatoire**.

Recommandations et conseils pour vivre en harmonie à Brax

C'est à l'esprit civique de chacun et à la tolérance des autres que nous faisons appel.

Nous vous rappelons que :

Il est formellement interdit de déverser les hydrocarbures (essence, fioul, huiles de vidange...) dans le réseau d'assainissement collectif.

Les feux de déchets sont interdits par arrêté préfectoral mais le compostage ou l'accès à la déchetterie peuvent remédier au problème des déchets verts.

Pour les haies :

- une distance minimale de 0,50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (dites de basses tiges) ne dépassant pas 2 m.
- une distance de 2 m minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dits de haute tige) destinés à dépasser 2 m de hauteur.
- La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.
- La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est planté l'arbre, jusqu'à la pointe.

Ces plantations ne doivent pas empiéter sur le domaine public et dans les virages, côté intérieur, les arbres plantés à moins de 4 m du bord ne doivent pas dépasser 3 m de hauteur, sur une longueur de 30 m de chaque côté de la courbe.

Infos Utiles

MAIRIE

2, rue de Levant 47310 BRAX
Tél. : 05 53 68 70 00
communedebrax.47@orange.fr
www.brax47.fr

NOUVEAUX HORAIRES Depuis le 8 septembre, le secrétariat est ouvert :

Lundi :

8h30-12h / 13h45-17h

Mardi : 8h30-12h

Mercredi :

8h30-12h / 13h45-18h

Judi : 8h30-12h

Vendredi : 8h30-13h30

Samedi : 10h-12h

PERMANENCE D'ÉLUS

Des élus se tiennent à votre disposition le samedi matin de 10h00 à 12h00 et sur rendez-vous en fin de journée pendant la semaine.

DÉCHETTERIE

Chemin du Barrail 47310 BRAX
Tél. : 05 53 67 66 21

Horaires :

Lundi au vendredi : 14h30 - 18h

Samedi : 9h - 12h/14h30 - 18h

Fermée les jours fériés

L'équipe municipale souhaite la bienvenue aux Braxois et Braxoises récemment installés et les invite à se présenter à la Mairie.

Etat civil

Naissances

CAPELETTO MOUTTE Clélia, Giulia, Liliane, Maryse Le 11 juillet 2014
MOLINIE Manon, Claire, Jacqueline..... Le 14 juillet 2014
GARCIA Elora..... Le 14 juillet 2014
KCHIBEL Lana, Camilia..... Le 1^{er} août 2014
MARQUES LOPES Leonardo, José..... Le 3 août 2014
MAHMOUDI Waël..... Le 19 août 2014
DENAIS CHEVRIER Alizée..... Le 30 août 2014
HATCHANE Hèdi, Amine..... Le 5 septembre 2014
CALLY Charlotte, Lilly, Anaïs..... Le 6 septembre 2014
BRAGEOT Mattis..... Le 13 septembre 2014
LIMES Théo, Charles, Denis..... Le 28 septembre 2014

Mariages

COURARD Franck
et HONTANG Hélène..... Le 5 juillet 2014
VASSEUR Pierre
et HERVY Claire..... Le 9 août 2014
VIDALOT Cédric
et FAYET Frédérique..... Le 20 septembre 2014
COCURON René
et DAILLE Monique..... Le 18 octobre 2014

Décès

MAX épouse SAVELLI Michelle..... Le 11 juillet 2014
DE WARREN Patrice..... Le 30 juillet 2014
RUELLE épouse DUBOURG Andrée..... Le 19 août 2014
JULIEN André..... Le 30 août 2014
GUILLAUME épouse LANEYRIE Micheline... Le 19 septembre 2014

Révision de la liste électorale

La révision annuelle de la liste électorale aura lieu à partir du 1^{er} septembre 2014. Sont concernés par cette révision : les nouveaux administrés, les jeunes gens ayant atteints la majorité ou qui l'atteindront avant le 28 février 2015, les ressortissants d'un état membre de l'Union Européenne, résidants sur le territoire français.

Les demandes d'inscription seront reçues **jusqu'au 31 décembre 2014**. Les électeurs devront se présenter à la Mairie, munis d'une **pièce d'identité** ou du livret de famille et d'un **justificatif de domicile** ainsi que de la précédente carte d'électeur s'il y a lieu.

Il est également possible de procéder à votre inscription sur le site **www.service-public.fr**

Une rentrée pleine de changements

L'arrivée des TAP

Les habitudes de nos écoliers ont été quelque peu changées cette année : en effet, les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place à la rentrée 2014 pour l'école de Brax.

Cette réforme permet de mieux répartir les heures d'enseignement sur la semaine, en allégeant les journées et en ajoutant une demi-journée le mercredi matin.

Cela laisse également le champ libre les après-midi pour organiser diverses activités (Temps d'Activités Périscolaires : TAP). Ces derniers ne sont pas obligatoires et la municipalité a fait le choix de leur gratuité (ainsi que pour le périscolaire jusqu'à 17 heures).

Les enfants pourront donc, par cycle, découvrir plusieurs univers tels que les arts plastiques, la cuisine, les sports individuels ou collectifs, le hip-hop, la gymnastique récréative, la photographie, etc.

Le nombre d'enfants par atelier est forcément limité, que cela soit pour des raisons de sécurité ou de qualité de l'intervention. Tout sera fait, dans la mesure du possible, pour que chaque enfant puisse participer aux différents ateliers.

Des ateliers appelés temps libres ou activités libres sont également mis en place tous les jours. Ces ateliers permettent aux enfants de faire leur devoir et/ou de participer à des « mini-activités ».

Il ne faut surtout pas oublier que ces activités doivent rester ludiques, sans compétition, enjeu ou évaluation des compétences : il s'agit de découverte, d'initiation, le but n'étant pas d'ajouter des heures d'enseignement à nos écoliers.

Transport scolaire : Gilets de sécurité

Le Syndicat Intercommunal de Transport d'Élèves d'Agen Sud a mis à disposition des enfants prenant le car scolaire des gilets de sécurité.

Ceux-ci doivent être portés durant le trajet, le matin « maison-arrêt de bus » et le soir « arrêt de bus-maison » afin que les enfants soient aperçus de loin par les automobilistes, surtout en ces temps de brouillard. Les enfants doivent toujours avoir ces gilets à disposition dans le cas d'une évacuation d'urgence du car. Pour les élèves nouvellement inscrits, les parents sont invités à les retirer à la Mairie de Brax, sur présentation de la carte de bus.

Ramassage des ordures ménagères

À compter du 1^{er} janvier 2015, le ramassage du bac jaune (emballages ménagers légers et vides) s'effectuera désormais le VENDREDI tous les 15 jours.

Le jour de ramassage des ordures ménagères (bac vert) reste inchangé, à savoir le jeudi.

Les journaux/magazines/papiers ne seront plus collectés. Cependant, une borne de collecte a été mise à votre disposition au centre commercial.

Recensement militaire

Le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans.

Ils doivent se présenter, à la Mairie, à partir du jour de leur 16^e anniversaire, munis d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Ce document est nécessaire pour la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

L'ADIL

Que vous soyez propriétaire ou locataire, les juristes de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement répondent à vos questions sur le logement (rapports locatifs, copropriété, urbanisme, fiscalité immobilière, accession à la propriété avec étude de financement, habitat indigne...).

Contact : 05 53 67 93 65
ou courriel : adil-47@live.fr

Emploi

Vous êtes à la recherche d'un emploi, d'une formation.



Vous voulez être aidé dans vos démarches, Vous souhaitez être accompagné personnellement dans votre parcours,

• AGGLO EMPLOI

Service mis en place par l'Agglomération d'Agen pour les administrés demandeurs d'emploi résidents sur le territoire de l'Agglomération.

Renseignements auprès de votre mairie qui vous mettra en relation 05 53 68 70 00.

telepoints.info

Depuis 2009, les conducteurs peuvent accéder à leur solde de points via le site sécurisé :

www.telepoints.info

Cette information gratuite est importante pour tous les titulaires d'un permis de conduire quel que soit sa catégorie.

Des stages de sensibilisation au risque routier, dit « stages de récupération de points » sont un rendez-vous citoyen pour tous ceux qui partagent l'espace routier et qui souhaitent conserver leur titre de conduite à l'issue d'infractions répétées.

Des stages sont régulièrement organisés près de BRAX.

L'accès direct, en temps réel, aux places de stages de notre région est désormais disponible via le site

www.stage-recuperation-points.com/stage-brax-47310/proche



Plan Local d'Urbanisme

Vers un Plan Local d'Urbanisme intercommunal à 29 communes

Pour anticiper les évolutions de notre territoire plutôt que les subir, l'Agglomération d'Agen s'est doté en 2013 d'un PLU intercommunal (PLUi) sur les 12 communes la composant au 1er janvier 2011.

Le 26 septembre 2013, le conseil d'agglomération a prescrit la révision générale du PLUi afin d'y intégrer la totalité des 29 communes membres.

Qu'est-ce qu'un PLUi? Le PLUi est un document de planification qui établit un projet global d'urbanisme, d'aménagement et de développement durable et qui fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire communautaire.

Les études du PLUi sont en cours et devraient suivre le calendrier ci-dessous :

LE DIAGNOSTIC...

La première phase du diagnostic, qui s'achève, a montré une certaine richesse sur les approches de l'économie, l'habitat, les déplacements, le climat... Il a permis de mettre en avant les forces et les faiblesses mais surtout les enjeux de notre territoire.

Les éléments concernant le diagnostic sont consultables sur le site internet de l'Agglomération d'Agen à la rubrique « Aménagement du territoire et urbanisme » partie « Plan Local d'Urbanisme ».

Plus globalement, pour suivre l'évolution des études, de nombreux documents seront mis à votre disposition au fur et à mesure sur le site internet de l'Agglomération ou dans le dossier spécifique au PLUi consultable dans chacune des communes de l'Agglomération d'Agen.

VERS LE PADD...

Les prochains mois verront les élus travailler sur les grandes thématiques telles que le développement urbain, le climat, les formes urbaines, l'agriculture périurbaine...

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) va permettre de fixer les grandes orientations et les objectifs de développement et de préservation du territoire.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal dessine l'agglomération de demain. Exprimez-vous et participez au projet du territoire.

LA CONCERTATION DU PUBLIC...

La concertation sur le projet de PLUi est une démarche qui consiste à informer mais également à recueillir votre vision de territoire intercommunal et vos réflexions sur son devenir.

La concertation a débuté en octobre 2013 et se poursuivra jusqu'à l'arrêt des études du PLUi soit jusqu'en février 2016.

N'hésitez pas à venir donner vos idées, apporter vos remarques sur le registre accessible en mairie de votre commune ou au siège de l'Agglomération d'Agen - 8, rue André Chénier à Agen.

Vos contributions idées ou remarques alimenteront le projet de territoire.

Élaboration du règlement local de publicité intercommunal

L'Agglomération d'Agen a décidé la mise en place d'un règlement local de publicité intercommunal (RLPi). Cette procédure prendra fin courant 2015 et un règlement local de publicité sera applicable sur le territoire des 29 communes membres de l'agglomération. Ce document déterminera les règles d'implantation et de format des panneaux publicitaires et des enseignes.

Son objectif est de **préserver le cadre de vie des habitants** de l'agglomération agenaise en portant un soin particulier à la **protection des espaces verts** et à la **mise en valeur du patrimoine architectural et paysager**. Soucieuses d'assurer aux activités locales de larges possibilités d'expression, l'Agglomération d'Agen et les communes fixent également au règlement l'objectif de garantir la **lisibilité des informations commerciales**. Elle sera obtenue par l'intégration des publicités et des enseignes dans le tissu urbain.

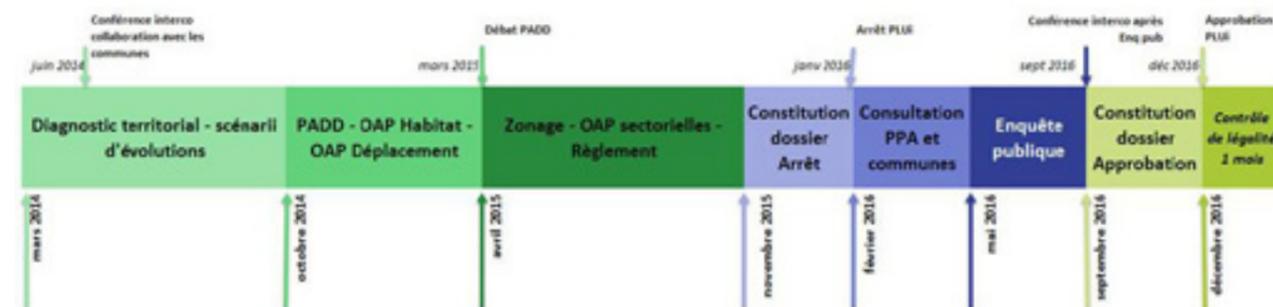
Assisté d'un prestataire extérieur (le groupement Cadre & Cité), l'Agglomération d'Agen a entamé, depuis juillet 2013, la procédure d'élaboration du RLPi, en concertation avec les communes.

Identique à celle d'un PLU, elle permet à tous les habitants de l'agglomération, les commerçants, les associations, les professionnels de l'affichage de participer à la construction de ce projet. Pour en partager les orientations, divers outils d'information et de concertation sont à leur disposition dans les mairies : dossier de concertation et sur les sites internet des villes et de l'Agglomération d'Agen rubrique « Règlement Local de Publicité »

La première phase : « inventaire et diagnostic » a été réalisée par le bureau d'études Cadre et Cité d'août à octobre 2013.

La seconde phase : « règlement et zonage » vient d'être terminée. Le Règlement Local de Publicité a été arrêté le 25 septembre 2014.

L'enquête publique se déroulera dans le courant du 1^{er} trimestre 2015.



Coup de Pouce Intermédiaire

Depuis 26 ans à votre service, Coup de Pouce Intermédiaire propose des services aux particuliers, associations, administrations, collectivités et entreprises dans divers domaines : ménage, repassage, jardinage, peinture, tapisserie, petits bricolages, aide au déménagement et tous autres petits travaux. Des travaux pour améliorer votre quotidien.

L'association intermédiaire, créée en mai 1988, permet à des demandeurs d'emploi (chômeurs longue durée, bénéficiaires du RSA, travailleurs handicapés, jeunes et toute personne en difficulté) de retrouver une situation plus stable, de retrouver confiance en eux. Elle est pour eux un tremplin vers le monde du travail « classique ».

Ces mises à disposition permettent aux particuliers de déduire de leurs impôts la moitié de la somme versée à Coup de Pouce Intermédiaire au cours de l'année.

Des petits plus qui facilitent la vie et qui permettent de créer des emplois.

Vous pouvez nous contacter au 05 53 66 58 20

contact@coupdepouceintermediaire.com

www.coupdepouceintermediaire.com

ou nous rendre visite au 50 rue Richard Cœur de Lion 47000 AGEN.



Association Saint-Pierre

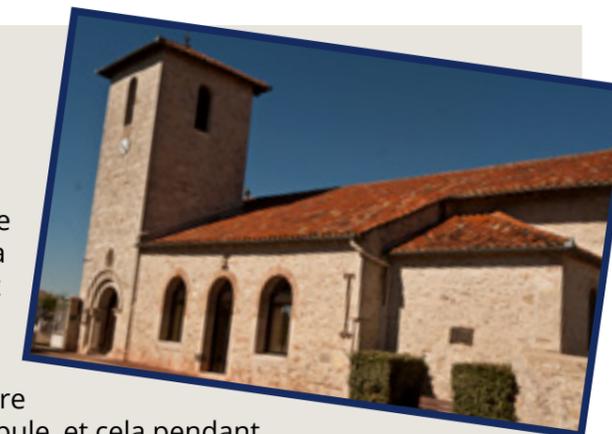
Le jeudi 17 juillet a eu lieu l'assemblée générale de l'association. Le rapport moral et financier a été approuvé à l'unanimité. Les discussions ont ensuite porté sur le devenir de l'association.

Après de long débats (faute de bénévoles ne voulant pas s'engager), il a été convenu de mettre cette dernière en sommeil, comme le statut le stipule, et cela pendant 5 ans ; Ce qui veut dire que l'association existe toujours pour assurer les frais courants.

Une reprise éventuelle est toujours possible. Le bureau reste inchangé et le président convoquera les membres une fois par an, pour une assemblée générale comme le prévoit la loi.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la vie de cette association.

Le Président, E. AUBIN



Refuge animalier de Brax

Le Refuge animalier de Brax, a été créé en 1963 et a connu bien des vicissitudes avant de devenir un refuge digne de ce nom dans le département depuis une quinzaine d'années et d'avoir été reconnu d'Utilité Publique par le Conseil d'État en novembre 2011.

Le Refuge animalier de Brax peut accueillir 90 chiens environ et 50 chats issus soit de la fourrière départementale de Caubeyres, soit abandonnés par des propriétaires.

Les administrateurs bénévoles, au nombre de dix, tiennent à donner une image moderne et vivante de notre association en participant régulièrement à des manifestations où nos chiens sont présentés hors du refuge.

Adoptez dans notre refuge. Venez nous voir ou visitez notre site internet :

www.refugeanimalierdebrax47.com

Nos chiens et nos chats sont tous vaccinés et stérilisés et bien sûr « jeunes, beaux et sympas » !

Le refuge est ouvert tous les jours y compris les jours fériés de 14h00 à 18h00.

1, chemin de Franchinet - 47310 Brax

Tél. : 05 53 96 77 97

Mail : refugeanimalierdebrax47@gmail.com

Association loi 1901 - Reconnue d'utilité publique

Christine Salane - Présidente



Le GVAF, qui sommes-nous ?

Le GVAF de Port-Sainte-Marie existe depuis plus de 50 ans. Il s'agit d'un groupe de développement composé d'agricultrices et de femmes vivant en milieu rural, dans et aux alentours des villages de Bazens, Brax, Bruch, Clermont Dessous, Montagnac sur Auvignon, Montesquieu, Port Sainte Marie, Saint Laurent et Sérignac sur Garonne. Actives ou retraitées, nous organisons des formations spécifiques et des rencontres amicales surtout au cours de l'hiver visant à nous aider à mieux nous organiser sur le plan professionnel et apporter des réponses à nos questionnements.

Comme beaucoup de femmes, nous nous interrogeons sur notre rôle au sein de la famille, notre engagement dans la vie professionnelle et le lien social que nous pouvons créer.

Cette année nous avons choisi de soutenir l'association des « Blouses Roses Agenaises » et y apporter notre contribution financière à son fonctionnement en proposant à la vente des produits « faits maison » lors de fêtes, foires et marchés locaux tout au long de l'été.

Nous vous invitons à vous joindre à nous.

Contact : Pippa Fabre au 06 63 05 12 40

Les entreprises braxoises

Garonne Méca Auto



Pascaline Deck et l'atelier guitare

L'atelier guitare est une entreprise qui propose des cours de guitare à domicile ou à l'atelier. Méthodes pédagogiques adaptées aux enfants à partir de 6 ans et aux adultes de tous âges sans passer par le solfège. Apprenez à votre rythme et en chansons. Les cours sont donnés par une professeur de guitare de 29 ans avec 5 ans d'enseignement de l'instrument.

Pour tous renseignements, contacter Pascaline au 07 78 66 07 55.

Jeudi 23 octobre 2014, le garage Garonne Méca Auto fêtait son 1er anniversaire. A cette occasion, un buffet dinatoire a été offert aux clients, fournisseurs et élus de la commune de Brax. Le maître mot de cette entreprise est : confiance, honnêteté et sérieux. Garonne Méca Auto est spécialisée dans la vente de petits véhicules d'occasion, les entretiens et réparations toutes marques.

Ils sont ouverts du lundi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 ainsi que le vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

La commune leur souhaite une bonne et longue route.

**Chemin de barail - 47310 Brax
Tél. : 05 53 66 34 13 ou 06 28 33 37 52**



Repas de quartier

Le dimanche 14 septembre 2014, nous avons passé une excellente journée sur les espaces verts de l'Allée des Cerisiers, à l'occasion du repas des voisins.

Le soleil était au rendez-vous et M. Joël Ponsolle, Maire de Brax ainsi que sa conseillère déléguée, Sylvie Garnon, ont partagé avec nous le pot de l'amitié.

À renouveler, merci à tous et à toutes.

Alain Cuilhé



ALM TERRASSEMENT - Terrassement / Assainissement - Emmanuel BRESSOU
ALMAX - Grossiste horlogerie - Bijouterie - Maxime ALONSO

ALTMAYER CHARPENTE - Couverture / Zinguerie - ALTMAYER Nicolas
AMD - Électromécanique - M. DENAIVES
AQUITAINE CONSEILS - Assurance - Fabien NOGUES
ARRIBOT AROM - Serrurerie - Lionel BARRULL
A VOTRE SERVICE - Gestion d'entreprises - Danielle ANDRE
BOUCHERIE BRIZARD - Boucherie / Charcuterie - François BRIZARD
BUREAU TABAC/PRESSE - Tabac / Journaux - CUCUPHAT Serge
CARROSSERIE D'AQUITAINE ET MIDI PYRÉNÉES - Carrossier - J-Denys LIGNIER
CARROSSERIE DES LANDES - Carrossier / Entretien / Vente - Yannick LAPORTE
DECONS Collecte - Vente ferraille
DE SOUSA José - Électricien - José DE SOUSA
Garonne Méca Auto - Garage automobile
GYSEMANS Alain - Peintre en bâtiment - Alain GYSEMANS
HIAIRRASSARY - TP / Transport - Thierry HIAIRRASSARY
INFIRMIÈRES - Virginie CHARRET - Nathalie RIGAUDIE
KINÉSITHÉRAPEUTES - Guillaume AUSSERAY / Célia LEBAILLIF / Romain MARANGONI / Muriel CLERC

LABOUBÉE PRODUCTION - Menuiseries PVC - Patrick LABOUBÉE
LA BOULANGERIE DU CAMPAGNARD - Boulangerie / Pâtisserie - LANDEAU Eric
LA CLAIÉ DES VERGERS - Restaurant / Bar - GROULT Cédric
LA MISE EN BOUCHE - Traiteur - M. et Mme DELZERS
LAFARGUE Serge - Plombier - Serge LAFARGUE
LAFFONT GRANULATS - Vente granulats - Lionel LAFFONT
LA POSTE
LE COLOMBIER DU TOURON - Restaurant / Hôtel - M. HEUVELINE
LE JARDINIER GASCON - Jardinier / Paysagiste - Jean-James PEYRE
LES GRANULATS D'AQUITAINE - Vente granulats
LOXANE - Garage automobile - Xavier PEBERAT

MARION CRÉATION - Couture / retouche / styliste ongulière - Marion CAUBEYRE
MARY COIFFURE ESTHÉTIQUE - Coiffeuse - Marie-Claire BALDI
MÉDECIN - Guy HERVY
METEOR SARL - Bureau d'études / Architecte - POMPEY Jacques
MILANI Patrick - Électricien - Patrick MILANI
MILTEK - Location bennes
OE EAU ET ÉNERGIE - Énergies renouvelables - M. VAN APPELGHEM
PASTA PIZZA - Pizzeria - Mme CHIFFOLEAU
PAULOS TP EURL - Terrassement Assainissement - Isabel PAULOS

PF VILLARET - Pompes Funèbres - VILLARET
PHARMACIE BESSOU - Antoinette BESSOU
PLANACRYL - Fabrication plans de travail - Michel BROCCOLATO
R2D2 - Plans de travail cuisine/salle de bain - Vincent Duval
RIBEIRO DE OLIVEIRA - Travaux Publics - Jean DE OLIVEIRA
SOLDA Pierre - Charpentier - Pierre SOLDA
SPA - Refuge animalier - Mme SALANNE
SUD OUEST FERMETURES SERVICES - Menuiseries PVC - Stephen KRYWINSKI
TAXI LUCAS - Taxi - Pierre LUCAS
TUO Sandra - Tapissier / Décorateur - TUO Sandra
AGEN AQUITAINE GALLIOT TAXI - Taxi - Alain GALLIOT
TRANSPORT RICHOU - Transports routiers - Jean RICHOU
TRANSERVICE SUD - Stockage bouteilles gaz - Mme GAURAN
VIGIER SARL - Réparation - Vente électroménager - Lionel et Alain VIGIER
VINCENT CLOTURES - Vente - Pose clôtures - Laurent VINCENT
VITALAIRE - Gaz médicaux

3 ch. de Révignan 06 21 52 01 15
ZAC « Terrasses Garonne »
..... 06 75 49 22 80 / 05 53 66 10 46
4 chemin du Barrail 06 79 07 69 39
ZAC « Terrasses Garonne »
15 chemin de Commarque 05 53 68 69 09
ZAC « Terrasses Garonne » 05 53 96 87 80
1 chemin du Barrail 05 53 98 48 17
Centre Commercial 05 53 96 82 35
Centre Commercial 09 62 40 00 64
7 ch. du Barrail 05 53 98 38 50
140 avenue des Landes 05 53 68 68 56
47 chemin de Carabin 05 53 67 98 20
26 rue des Peupliers 06 70 54 19 55
Ch. du Barrail .. 05 53 66 34 13 / 06 28 33 37 52
37 rue des Figuiers 05 53 68 62 73
1 avenue de Gascogne 05 53 48 36 08
179 avenue des Landes 06 72 86 28 97
179 av. des Landes 05 53 47 04 85
5 chemin du Barrail 05 53 98 26 17
Centre Commercial 05 53 47 40 67
Centre Commercial 05 53 68 64 66
chemin du Barrail 05 53 98 19 96
12 chemin de Carabin 05 53 68 72 03
20 avenue des Landes 05 53 48 31 43
Centre Commercial 05 53 68 60 73
187 avenue des Landes 05 53 87 87 91
14 chemin de Lestagné 05 53 68 68 13
49 chemin de Révignan 05 53 68 67 34
112 avenue des Landes
..... 05 53 96 77 93 / 06 08 54 38 33
Centre Commercial 06 27 81 39 24
Centre Commercial 05 53 68 68 55
Centre Commercial 05 53 68 70 45
2 avenue des Landes 05 53 77 46 70
46 chemin de Lestagné 05 53 68 75 98
ZAC « Terrasses Garonne » 08 20 01 69 89
5 chemin du Barrail 05 53 66 27 88
213 avenue des Landes 05 53 66 20 29
123 avenue des Landes
..... 05 53 96 80 97 / 09 61 45 85 60
39-1 chemin de Lestagné 05 53 68 69 31
175 A avenue des Landes 05 53 68 69 97
ZAC « Terrasses Garonne » 05 53 47 16 00
215 avenue des Landes 06 81 56 10 83
54 impasse des Framboisiers .. 05 53 68 25 39
8 chemin de Mataly 05 53 47 12 05
1 chemin de Franchinet 05 53 96 77 97
ZAC « Terrasses Garonne » 06 76 21 54 53
173 avenue des Landes 05 53 68 61 50
206 avenue des Landes 05 53 95 72 11
191 avenue des Landes 05 53 68 14 95
142 avenue des Landes 05 53 95 24 98
ZAC « Terrasses Garonne » 05 53 96 85 37
ZAC « Terrasses Garonne » 05 53 68 75 00
121 avenue des Landes 05 53 48 10 37
ZAC « Terrasses Garonne »

Attention : Liste non exhaustive, si vous souhaitez y figurer, merci de prendre contact avec la Mairie.

Les associations braxoises

FOYER DES JEUNES

ACCROS'GYM - Gym enfants et adultes - AVIGNON Nathalie	06 27 80 80 45
CIRQUE - Enfants à partir de 4 ans - SIMON Bernard	06 03 68 20 17
CYCLO CLUB - Adultes - VILLIERES David	
PEINTURE / DESSIN - Enfants et adultes - TAUZIN Myriam	05 53 67 50 00
ACCROS'MARCHEURS - Marche adultes - MICHELET Pierre	05 53 68 64 35
APE - Parents d'élèves - RIBREAU David	06 28 89 05 48
CANTINE SCOLAIRE - BRESSOU Audrey	
AS BAD A BRAX - Badminton enfants et adultes - ALLARD François	05 53 66 28 37 / 06 86 79 45 55
BRAX EN FORME - Gym volontaire adultes - LADUYE Geneviève	05 53 68 71 76
ENKDANCE - Cours de ZUMBA le vendredi de 19h30 à 20h30 et de 20h30 à 21h30 - EL AMARI Nathalie	05 53 68 73 40
HANDBALL BRAX - Enfants à partir de 4 ans et adultes - POUCHES Rémi	05 53 87 84 09 / 06 08 28 67 05
LA BOULE BRAXOISE - Pétanque - LABORIE Jean-Luc	09 79 55 17 08
BRAX CRÉATIONS - Loisirs créatifs adultes - SIGAUD Raymonde	05 53 68 64 47
SOCIÉTÉ DE CHASSE - ALONSO Maxime	05 53 68 68 53
COMITÉ DES FÊTES - ROUSSEU Alain	06 18 79 63 69
CLUB DES GRIFFONS - Club des aînés ruraux - PASELLO Yvette	05 53 68 70 53
DYNAMIQUE BRAXOISE - Commerçants, Artisans, Professions Libérales - GROULT Cédric	
SAINT PIERRE - Association paroissiale - AUBIN Ernest	05 53 68 65 74
ANACROUSE AMAC - Musique et danse enfants - HELEU Daniel	05 53 68 61 79
BAL RÉTRO DANSE - Danse adultes - TAUZIN Maurice	05 53 66 90 83 / 06 08 05 16 05
CHACHACLUB BRAXOIS - Danse adultes - NAUD Jean-Pascal	06 41 78 03 22



EnKdance



AS BAD A BRAX



Club des Griffons



Anacrouse Amac



Accros'gym



Handball Brax



Accros'marcheurs



Chacha Club Braxois



Association des parents d'élèves



Brax Créations



Association cantine scolaire



Société de Chasse

Grande Kermesse du Téléthon

SAMEDI 6 DÉCEMBRE 2014

à partir de 9h00

La commune de Brax et son Comité des fêtes organisent la 2^e édition de la « Grande Kermesse du Téléthon ».

Il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges, ce samedi 6 décembre au sein des installations du complexe sportif Claude Casse de Brax !

Du plus petit au plus grand, le public pourra s'adonner à divers jeux et sports animés par les associations locales et diverses autres structures agenaises venues prêter main-forte pour l'occasion.

Les festivités débiteront par un PETIT DEJ' CONVIVAL à partager entre amis ou en famille. Pour les plus gourmands, la vente de boissons et de pâtisseries se prolongera tout au long de la journée !

La journée sera consacrée à la découverte de nombreuses animations sportives, artistiques et récréatives au sein de la salle multisports.

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUERIR



DE NOMBREUSES ACTIVITÉS VOUS SERONT PROPOSÉES :

- Randonnée pédestre
- Tennis de table
- Badminton
- Handball
- Danses variées (classique avec le Chacha Club, country, zumba, danse tahitienne)
- Mur d'escalade (sous réserve)
- Jeux et activités divers
- Golf
- Ventes de gâteaux et boissons chaudes et fraîches
- Participation du Ludobus avec de nombreux jeux

Venez, participez,
repoussez
les limites
de la maladie !

Plus de détails prochainement sur www.brax47.fr
et sur <http://comite-des-fetes-de-brax.over-blog.com>



Vœux du Maire



Monsieur le maire et les membres du Conseil Municipal vous présenteront leurs vœux

DIMANCHE 18 JANVIER 2015 à 11H30

à la salle des fêtes de BRAX



Un vin d'honneur sera offert à cette occasion.



Vos rendez-vous · 2014-2015

JEUX DE SOCIÉTÉ

Dimanche 14 décembre	Club des Griffons	Salle des fêtes		Yvette PASELLO
Dimanche 11 janvier	Foyer des jeunes	Salle des fêtes	Début 15h, ouverture des portes 13h30	Nathalie AVIGNON
Dimanche 1^{er} février	Club des Griffons	Salle des fêtes		Yvette PASELLO
Dimanche 8 février	Foyer des jeunes	Salle des fêtes	Début 15h, ouverture des portes 13h30	Nathalie AVIGNON
Dimanche 1^{er} mars	La Société de Chasse	Salle des fêtes		
Dimanche 8 mars	Foyer des jeunes	Salle des fêtes	Début 15h, ouverture des portes 13h30	Nathalie AVIGNON
Dimanche 15 mars	Club des Griffons	Salle des fêtes		Yvette PASELLO
Dimanche 12 avril	Club des Griffons	Salle des fêtes		Yvette PASELLO

VIDE-GRENIERS

Samedi 21 et dimanche 22 mars	Handball Brax	Salle des fêtes		Rémi POUCHES
Samedi 30 et dimanche 31 mai	APE	Salle des fêtes	Spécial puériculture sur 2 jours	David RIBREAU 06 28 89 05 48
Dimanche 28 juin	Comité des fêtes	Terrain de sport	Vide-greniers brocante	Alain ROUSSEU

MARCHÉS, EXPOSITIONS

Vendredi 5 décembre	APE	Devant l'école	Vente de sapins de Noël	David RIBREAU
Dimanche 7 décembre		Centre commercial		
Vendredi 12 décembre		Devant l'école		
Dimanche 14 décembre		Centre commercial		
Samedi 16 mai et dimanche 17 mai	Brax créations	Salle des fêtes	Exposition / vente pour la Fête des Mères	Raymonde SIGAUD

ANIMATIONS / SPECTACLES

Samedi 6 décembre	Téléthon	Complexe sportif	Diverses activités vous seront proposées	Alain ROUSSEU
Dimanche 7 décembre	APE	Salle des fêtes	Spectacle de Noël pour enfants	David RIBREAU
Samedi 13 décembre	Foyer des Jeunes	Salle des fêtes	Spectacle de Noël pour enfants à 15h	Nathalie AVIGNON
Samedi 27 décembre	Chacha club braxois	Salle des fêtes	Soirée dansante 7€ l'entrée	Jean-Pascal NAUD
Mercredi 31 décembre	Bal Rétro Danse Spectacle	Salle des fêtes	La nuit de la St Sylvestre Réservation avant le 24/12/2014 de 9h à 12h et à partir de 19h	Mme MAURO et M. TAUZIN
Samedi 24 janvier	Société de chasse	Salle des fêtes	Repas traditionnel des chasseurs	Maxime ALONSO
Samedi 11 avril	APE	Salle des fêtes	Carnaval avec animations, défilé et soirée	David RIBREAU
Samedi 13 juin	Foyer des Jeunes	Salle des fêtes	Spectacle de fin d'année (gymnastique, cirque et dessin)	Nathalie AVIGNON

RENCONTRES SPORTIVES

Dimanche 21 juin	ABSADABRAX	Complexe Sportif	6e journée des Compétitions départementales Jeunes	François ALLARD 06 86 79 45 55
-------------------------	------------	------------------	--	-----------------------------------

A l'heure où nous imprimons, les calendriers des autres compétitions (handball et badminton) ne sont pas encore définis.

Retrouvez tous vos rendez-vous sur www.brax47.fr